

Traumatismes de guerre et écriture : le cas des appelés en Algérie

Corinne Chaput-Le Bars
Traumatismes de guerre.

Du raccomodement par l'écriture

L'Harmattan, 2014, 254 p.

Quand les appelés d'Algérie s'éveillent.

Denis, Philippe, Paul et les autres.

L'Harmattan, 2014, 396 p.

Nous avons entendu Corinne Chaput-Le Bars à une matinée de l'APA sur Maghreb et autobiographie en 2012. Elle s'apprêtait à soutenir la thèse de doctorat en Sciences de l'éducation dont sont issus deux livres publiés simultanément, comme un diptyque.

Dans le premier ouvrage, préfacé par Boris Cyrulnik qui remarque que la guerre d'Algérie a été « mal parlée », on ne s'étonnera pas de trouver développée la notion de résilience par l'écriture. L'auteur l'illustre par l'exemple de son père, revenu traumatisé par la guerre et écrivant quarante ans après une douzaine de cahiers, saisis par sa

filles et complétés par des ajouts. Cette démarche engage alors un processus de réconciliation avec lui-même au même titre que pour trois autres « blessés » (comme les désigne le préfacier) à qui elle aurait « donné la parole ».

Corinne Chaput-Le Bars passe alors en revue avec force citations l'abondante littérature des traumatismes de guerre, en accordant une place importante aux ravages subis par les victimes ou survivants de la Shoah qui vont jusqu'à la deuxième voire troisième génération. Elle explique le désir (ou la pulsion) d'autobiographie, reprenant le texte fondateur * de René Rioul, publié en 2003 dans *La Faute à Rousseau*. Un recours systématique à la métaphore est utilisé dans les titres et sous-titres des différents chapitres, comme : « De la volonté somnolente à l'héritage du silence » (chap. 6) ou « Des transpirations aux transmissions » (chap. 8), en introduisant des concepts extraits d'un registre physiologique parfois surprenant pour expliquer le processus de latence, de silence de l'après-coup traumatique, d'où transpirerait le non-dit, ce qu'elle désigne par des néologismes comme : « Entre la désilience ou la résignance : le raccommodement par l'écriture » (chap. 12).

Le livre fait partie d'une collection intitulée *Histoire de vie & formation*, domaine d'activité de l'auteur qui note à la fin de son exposé : « L'écriture d'un récit de guerre produit un effet d'autoformation par le sujet-narrateur : élaborer et produire un récit permet de clarifier, de rendre visible et de donner du sens donc de créer de la connaissance ».

À travers de multiples lectures, elle redonne de nombreux exemples de ce processus d'écriture, invoque le devoir de mémoire pour consacrer sa conclusion à la guerre d'Algérie, situation extrême, conflit dont « je me sens un chandelier de la mémoire », dit-elle. Elle s'engage alors à 45 ans dans la « production de quatre histoires de vie », formulation curieuse dans la mesure où ces quatre récits ont été écrits antérieurement par des anciens appelés. Elle reprend alors certaines analyses sur les conséquences de cette guerre, gommée, déniée, dont les traces douloureuses émergent lentement, parce qu'elle estime qu'au même titre que la génération des enfants de

harkis ou de pieds-noirs, plus écoutée celle des enfants d'appelés (dont elle fait partie) est une génération sacrifiée, « où la deuxième génération suivie la Shoah a pu désormais prendre la parole ». La dernière page évoque les nombreuses personnes concernées, à un titre ou à un autre, par l'Algérie en affirmant « c'est à une guerre sans fin que se livrent les mémoires douloureuses de six à sept millions de personnes hantées par ces souvenirs ».

Quatre parcours

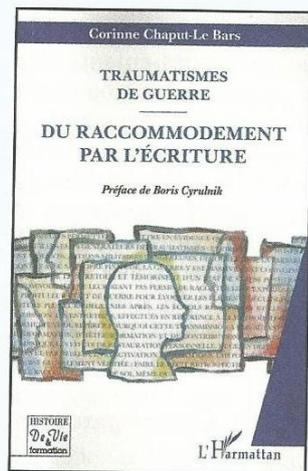
C'est à l'exposé de cette situation extrême qu'ont vécu les quatre appelés qu'est consacré le deuxième panneau du diptyque, démonstration de l'éveil de leurs mémoires et du processus de raccommodement par l'écriture.

C'est au professeur Louis Crocq, spécialiste des traumatismes de guerre, que l'auteur a demandé de préfacier la seconde publication. Il reprend, pour qualifier les quatre appelés, la formule de « narrateurs restés en souffrance », dans l'attente interminable d'une affaire non liquidée et sous la douleur persistante d'un psychisme traumatisé.

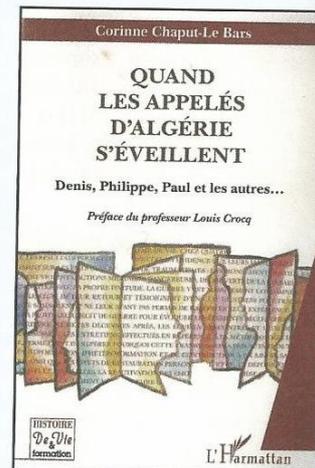
D'emblée une interrogation : en dehors du fait que l'un des appelés soit son père, l'auteur ne précise pas comment elle a contacté les trois autres, auxquels des prénoms fictifs sont attribués. On est surpris que ne soient pas mentionnés les textes proprement dits, leur apparence (taille, date d'écriture, date de dépôt à l'APA pour « Jean » et « Philippe »). Souci de discrétion certes mais les textes déposés pour deux d'entre eux n'ont pas d'interdiction de lecture et celui de Jacques Inrep (« Jean ») a été publié ultérieurement. Seules des remarques aléatoires mentionnent la présence de notes, d'agenda, de petit cahier, de pages de manuscrit, ou d'une recherche de documentation.

L'ouvrage se compose de trois parties : *Histoires sans paroles*, *Histoire aux cent paroles* et *Paroles d'Histoire*, avec un recours aux jeux de mots qu'on retrouve dans les sous-titres intercalés dans le cours de la démonstration. Les deux cents premières pages reprennent les quatre récits après une brève présentation des auteurs. À de larges citations, appelées « fragments de récit », sont in-

* On peut lire et télécharger ce texte, *Le désir d'autobiographie*, sur le site de l'APA.



Les deux ouvrages complémentaires de Corinne Chaput-Le Bars



corporés commentaires et notations sur les déclencheurs de cette écriture et ses effets (« pour évacuer ») sur les narrateurs. Ainsi à propos d'un épisode honteux raconté par Paul est noté que « c'est par l'écriture de ces lignes qu'il escompte probablement gagner la compréhension et au final sinon en sortir grandi du moins ne pas trop écorner son image » (p. 99).

C'est Jean, devenu infirmier psychiatrique, qui aborde le plus, d'après l'auteur, le rapport à l'écriture. Je cite : « Ainsi l'esthétique de son récit autobiographique tant de fois remanié, oublié puis repris, retravaillé jusqu'à faire de son texte une œuvre au sens littéraire du terme lui aura-t-elle permis la distanciation nécessaire au passage à la fiction ». Ici le commentaire pratique volontairement l'amalgame entre autobiographie, autofiction, fiction jusqu'à l'œuvre littéraire.

La seconde partie est une reprise de l'analyse détaillée des textes sous les angles lexicaux, linguistiques, grammaticaux, appliquant le filtre des techniques littéraires aux figures du discours, examinant l'usage des temps, des pronoms, des figures de rhétorique ou des divers artifices littéraires pour conclure : « L'œuvre est un ouvrage qui dure. Tels sont les quatre récits de vie des anciens appelés : une œuvre ».

C'est dans la troisième partie : *Paroles d'Histoire* que Corinne Chaput-Le Bars mentionne les interviews qu'elle a menées auprès des quatre auteurs, durant une quinzaine d'heures. Mais à part cette précision, on ignore les conditions de ces interviews, leurs circonstances et durées : il est seulement constaté que l'auditrice

intervient, pose des questions et repère les termes et signes non verbaux, les émotions que trahissent les corps durant les enregistrements.

Cette investigation complète l'étude du processus d'écriture comme l'indique le chapitre 10 : « Quand la volonté somnolente cède aux sirènes de l'écriture », avec des recherches sur la lenteur du processus, les inducteurs d'écriture (photos, objets, questions des petits-enfants) pour construire un « récit qui ne soit pas seulement une image figée du réel mais une vraie autofiction » (p. 303).

Il s'agirait ici aussi de « dire l'indicible », par une comparaison audacieuse notée à propos de Philippe : « il rapproche lui aussi son expérience et celles des appelés d'Algérie en général de la Shoah toutes proportions gardées ».

La conclusion reprend toutes ces notations dans la formule *La velléité et le racommodement*, fil conducteur de la démarche de Corinne Chaput-Le Bars, qui consiste à replacer quatre récits de vie dans le paradigme aujourd'hui universel des traumatismes de guerre. Dans une situation extrême les narrateurs ont tenté de transformer la douleur en quelque chose de constructif. Cherchant à comprendre ce que les appelés sont parvenus à faire grâce aux mots, l'auteur démontre que « la mise en forme de l'énoncé impose cohérence et continuité, il opère une distanciation, il laisse une trace pour la lignée et pour soi et il est enfin source de satisfaction et de fierté ».

Véronique Leroux-Hugon